

RAPPORT DE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE POUR L'ANNÉE 2008

Au cours de la dernière année, nous avons travaillé principalement à améliorer la mise en œuvre de nos procédures de travail et de surveillance de notre système afin de mieux contrôler les aspects de nos activités pouvant avoir des impacts significatifs sur l'environnement. Pour ce faire, nous avons particulièrement amélioré tous les aspects qui concernent la gestion des matières dangereuses résiduelles (MDR). Plus spécifiquement, nous avons élaboré un guide de gestion des matières dangereuses résiduelles qui a été distribué et expliqué à tous nos transporteurs. Ce guide a été aussi incorporé aux activités de formation et d'information s'adressant aux producteurs.

Le suivi de l'atteinte de nos objectifs et cibles environnementaux nous a démontré que certains semblent difficiles à atteindre et ainsi ont fait l'objet d'une réévaluation au cours de la dernière année. Par exemple, l'objectif qui consiste à favoriser la production de bois court par les propriétaires est impossible à atteindre compte tenu que nous avons peu de contrôle sur les besoins des usines de la région de même que sur les méthodes de récolte des producteurs. Quant à l'objectif qui concerne le programme de certification des entrepreneurs, l'échéancier a été reporté en raison de la situation actuelle qui prévaut dans la mise en marché des bois.

Nous avons également continué à développer un système de certification forestière des propriétaires. Plusieurs démarches ont été faites au niveau régional et provincial afin de se préparer adéquatement à la demande en certification de la part du gouvernement ou de l'industrie. Ce travail sera mis de l'avant au cours de la prochaine année.

En résumé, l'efficacité de notre système de gestion environnementale a été maintenue au cours de la dernière année. Dans le contexte actuel, nous sommes encore convaincus que son maintien et son amélioration permettra à notre organisation et à ses membres de mieux se positionner face aux nouveaux marchés et des futures exigences des gouvernements tant provincial que fédéral.